

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	20 (1959)
<b>Heft:</b>	9-11
 <b>Artikel:</b>	Une association américaine en faveur des amateurs de la musique de chambre
<b>Autor:</b>	Cherbuliez, A.-E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-955899">https://doi.org/10.5169/seals-955899</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une association américaine en faveur des amateurs de la musique de chambre

Attirons, tout d'abord et une fois de plus, l'attention de nos lecteurs sur le fait que l'organe officiel de la Société fédérale des orchestres, «Sinfonia», porte dans son titre et en-tête la mention: «Organe officiel... pour la musique de chambre», mais que, en réalité, il est assez rarement question, dans notre revue, de ce domaine, pourtant si important et si propice à l'amélioration des facultés des amateurs mélomanes et du niveau de leur pratique musicale — un domaine qui, d'ailleurs, a des relations, toutes naturelles, très étroites avec la pratique des orchestres d'amateurs. La musique en famille représente le foyer idéal pour entraîner l'amateur sur les difficultés du jeu d'ensemble, en lui donnant le sens de cette musicalité «sociable» qui lui permet de rester un joueur individuel tout en servant le groupe d'exécutants auquel il appartient,

Cependant, au cours des dernières années, nos sections, peut-être sans s'en rendre compte très exactement, ont montré une certaine tendance à se servir des possibilités que la littérature de la musique de chambre offre pour compléter et pour rendre plus variés leurs programmes. Une oeuvre de musique de chambre donne aussi la possibilité, au cours d'un programme, de décharger l'orchestre dans son entier, de «prendre haleine». De nos jours, une oeuvre de ce genre, bien choisie, rendue avec soin et netteté, n'est plus un simple «accessoire» secondaire, mais bien un élément précieux même dans un programme orchestral. Les membres d'un orchestre, assez avancés et formés individuellement pour exécuter de la musique de chambre (où chaque instrumentiste est, en principe, un soliste!), obtiennent, de cette manière, la possibilité de se présenter au public, sans s'exposer trop, en tant que solistes. L'édition musicale ayant favorisé, depuis des dixaines d'années, la publication d'oeuvres de musique de chambre avec et pour instruments à vent, ceux-ci, pas toujours occupés dans tous les numéros du programme (ou pas dans la mesure qui convient à leur zèle), ont également l'occasion d'enrichir un programme et ceci, puisque, dans l'orchestre, ils sont aussi toujours occupés en solistes, reste d'autant plus à leur portée normale.

Il n'est donc pas exagéré de penser que la pratique de la musique de chambre, réalisée par des groupements solistes appropriés au sein d'un orchestre, en augmente les facultés musicales et artistiques collectives. Plus le nombre de membres d'un orchestre pratiquant ce domaine intime est grand, plus la compréhension pour les besoins d'une interprétation pleine de sensibilité et de finesse sera vive. Les grands maîtres du passé (et du présent!) nous ont laissé heureusement un trésor étonnamment riche en oeuvres de ce genre, accessibles aux bons amateurs, voire écrites pour eux. Jusqu'au début de l'ère classique (1770 environ), automatiquement, pour ainsi dire toutes oeuvre, vocale ou instrumentale, était construite sur une «basse continue», munie d'un chiffrage indiquant les accords que l'auteur désirait prévoir à chaque moment de la mélodie. Il fallait donc, de la part de «l'accompagnateur», réaliser cette

basse chiffrée en improvisant sur ces données une suite d'accords appropriés. Plus tard, à l'époque des maîtres classiques, le piano (ou l'orgue) avait à exécuter un accompagnement «obligé», c'est-à-dire élaboré dans tous ses détails. Dans les éditions modernes d'oeuvres anciennes avec une basse chiffrée, l'accompagnement est généralement déjà réalisé par l'éditeur, il se joue donc comme un accompagnement «moderne».

Souvent, dans nos sections, quand elles ont l'occasion d'arranger des réunions destinées à un jubilé, une mise à l'honneur, une soirée d'amis etc., il y a avantage à prévoir dans le programme un morceau de musique de chambre qui se prête si bien à encadrer une cérémonie.

Aux Etats Unis, après la deuxième guerre mondiale, des milliers de personnes, des centaines de familles furent en proie à la tourmente, l'inquiétude, au deuil; leurs âmes étaient avides de paix intérieure, de consolation, de calme. Pour tant d'entre elles, la musique fut cette aide, cette consolation. Faire de la musique ensemble, notamment dans l'intimité du cercle familial ou amical, leur montra le chemin de la compréhension mutuelle. Léonard A. Strauß, un homme d'affaires de Indianapolis (capitale de l'Etat d'Indiana), ne voulait pas se séparer de son violon bienaimé en faisant ses grands voyages professionnels à travers tout le continent américain. Il estima que ce serait agréable de pouvoir rencontrer, dans les villes où l'on se trouvait, d'autres mélomanes amateurs et d'arranger une soirée de musique de chambre, au lieu de passer la soirée seul dans une chambre d'hôtel morne. Maintes fois, il avait éprouvé ce don particulier de la musique: à peine était-on assis devant le même pupitre, ou vis-à-vis, qu'un lien de confiance et d'entente humaine s'établit sans peine. Avec un ami, Austin Levy, il fonda en 1948 la «National association of Amateur Chamber Music Players» (Association nationale des amateurs de la musique de chambre). Un an plus tard, une liste fut publiée de personnes jouant d'un instrument, prêtes à recevoir chez elles, pour faire de la musique de chambre, d'autres membres de l'association, même totalement inconnus, liste qui contint en 1949 déjà 1250 noms dans un grand nombre de villes des Etats Unis. Chaque année, cette liste de membres augmenta considérablement, pour atteindre en 1959 plus de 4000 noms, répartis dans les deux Amériques et l'Europe. Ce fut une de ces trouvailles typiquement américaines, si pratiques: un coup de téléphone ou une lettre, en arrivant dans une ville où l'on ne connaît personne: «Je suis tel et tel, je figure sur la liste des ,Amateur Chamber Music Players-ACMP' (nom simplifié que l'association adopta après quelques années), je joue de tel ou tel instrument, et ceci de façon correcte, modeste, excellente . . . avez-vous le temps et l'envie de faire avec moi aujourd'hui, demain . . . de la musique de chambre?»

Cette vaste association qui publie, à côté de son «directory» (liste des membres avec indication des instruments), de temps en temps, un Bulletin (News Letters) et des prospectus concernant ses activités, a son Secrétariat général à New York, dirigé par Mlle Helen Rice (15 West 67th Str., New York, N. Y.), une excellente violoniste, connaisseuse remarquable de toute la littérature de la musique de chambre.

Un trait typique pour la simplicité et l'honnêteté de la mentalité américaine est le fait que chaque membre qualifie lui-même ses capacités en tant qu'Instrumentiste plus ou moins expérimenté; mais ceci est en effet la base pour un choix judicieux de partenaires inconnus. D'autre part, on est étonné de trouver dans ce «directory» un certain nombre de musiciens professionnels; en donnant leur nom, ils désirent exprimer le plaisir qu'ils éprouvent à faire de la musique en famille et le fait qu'ils sont disposés à rencontrer des amateurs. Les membres ne sont pas obligés de verser une cotisation annuelle, mais beaucoup parmi eux envoient des contributions facultatives. Le comité et le secrétariat général ne recoivent aucun dédommagement.

Dans ses bulletins, la ACMP s'est efforcée de répartir parmi ses membres la connaissance d'oeuvres appropriées modernes et classiques. Son but et aussi d'encourager nos compositeurs contemporains de créer des oeuvres à la portée du bon amateur. Nous avons donné dans l'article en langue allemande sur ce sujet, paru au numéro 8 de «Sinfonia», un choix de morceaux modernes (aux pages 120 et 121). Les indications y signifient: L = facile, MS = de difficulté moyenne, S = plutôt difficile.

Nous savons que le système d'organisations de séances de musique de chambre en famille, préconisé par la ACMP, «fonctionne» de façon parfaitement satisfaisante aux Etats Unis et nous nous demandons s'il ne conviendrait pas de l'essayer chez nous.

En tous cas, cette association américaine est un encouragement pour les amateurs et nous ne doutons point qu'elle continuera à faire ses preuves.

A.-E. Cherbuliez

## Das vierzigjährige Dirigentenjubiläum von Musikdirektor Ernst Kunz in Olten

Die vier Vereine, Gesangverein Olten, Stadtorchester Olten, sowie die Lehrergesangvereine Solothurn und Olten — von denen die genannten, in Olten beheimateten bestimmt zu den Säulen des Musiklebens des bedeutenden solothurnischen Eisenbahnknotenpunktes gehören —, taten sich zusammen, um das vierzigjährige Dirigentenjubiläum ihres musikalischen Leiters, Musikdirektor *Ernst Kunz*, eines der verdienstvollsten Musikers des neueren schweizerischen Musiklebens, zu feiern.

Die großangelegte Jubiläumsfeier fand am 29. November 1959 im Konzertsaal Olten in Form einer Werken von Ernst Kunz gewidmeten Matinee, eines Jubiläumsbanketts und einer Aufführung von Georg Friedrich Händels Oratorium «Judas Maccabäus» in der Reformierten Friedenskirche in Olten statt. Der Präsident des Organisationskomitees, Herr Dr. A. Rötheli, hatte die Freundlichkeit, unseren Zentralpräsidenten, Herrn Robert Botteron, zu dieser Feier einzuladen. Herr Botteron, selber verhindert, hatte den Unterzeichneten gebe-